

**Un mot de Transports Canada**

Vous pouvez obtenir les dernières mises à jour sur le projet de voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic directement dans votre boîte de réception en vous abonnant à l'infolettre : <https://tc.canada.ca/fr/transport-ferroviaire/voie-contournement-ferroviaire-lac-megantic/infolettre-projet-voie-contournement-ferroviaire-lac-megantic#abonnez-vous>

**Nouveautés**

Transports Canada a le plaisir d'annoncer l'arrivée de l'honorable Anita Anand en tant que nouvelle ministre des Transports, nommée le 19 septembre 2024. La ministre Anand est déterminée à moderniser notre infrastructure et à améliorer la sécurité des transports.

Notre site Web fait peau neuve ! Découvrez plus d'information sur le projet de la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic, à l'adresse suivante : <https://tc.canada.ca/fr/transport-ferroviaire/voie-contournement-ferroviaire-lac-megantic>.

Pour être au parfum des activités et des prochaines étapes du projet, abonnez-vous à notre infolettre électronique au <https://tc.canada.ca/fr/transport-ferroviaire/voie-contournement-ferroviaire-lac-megantic/infolettre-projet-voie-contournement-ferroviaire-lac-megantic#abonnez-vous>.

**Nous voulons vous entendre**

Les impacts potentiels du projet sur l'environnement sont importants pour chacun d'entre nous. Transports Canada souhaite vous offrir une nouvelle occasion de partager vos commentaires sur le rapport hydrogéologique, le Plan de suivi des milieux humides et le Plan de surveillance des puits d'eau potable et des eaux souterraines, avant que ces derniers soient soumis à l'Office des transports du Canada dans le cadre de la demande finale.

**Rapport hydrogéologique**

Le rapport hydrogéologique détermine les propriétés hydrogéologiques (eaux souterraines) des aquifères. Il se concentre sur les zones que nous devons excaver pendant la construction. La version actuelle constitue une mise à jour de l'étude existante, qui a évalué l'eau souterraine dans la zone des travaux. Il décrit la manière dont nous avons déterminé la zone maximale que les travaux sont susceptibles d'affecter, afin de concevoir et de mettre en œuvre un programme de surveillance aux endroits où nous pourrions observer des impacts sur l'eau et les puits.

**Plan de suivi des milieux humides**

L'une des mesures d'atténuation du projet consiste à mettre en œuvre un Plan de suivi des milieux humides. Ce plan permet de surveiller l'état des milieux humides situés en dehors de l'emprise de la future ligne ferroviaire. Il documente leur condition en termes qualitatifs avant, pendant et après la construction.

Le plan a été élaboré en réponse à des mesures d'atténuation. Nous utiliserons également les données recueillies dans le cadre de ce plan pour mesurer la superficie des pertes de milieux humides et hydriques causées par la construction à l'extérieur de l'emprise. Cela aidera Transports Canada à déterminer le montant que le gouvernement du Canada devra payer au Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État pour compenser les pertes.

**Plan de surveillance des puits d'eau potable et des eaux souterraines**

Dans le but de réduire les impacts potentiels sur les puits d'eau potable résidentiels, la firme Laforest Nova Aqua a élaboré un Plan de surveillance des puits d'eau potable et des eaux souterraines pour surveiller la qualité et la quantité d'eau dans les puits d'eau potable des résidents visés. Les puits ciblés par le plan sont localisés à l'intérieur des zones d'influence engendrées par les travaux. En novembre 2024, des séances d'information sur ce plan seront offertes aux résidents concernés et potentiellement affectés en fonction du niveau de risque d'impact potentiel sur leur puits.

Nous vous invitons à commenter sur ces rapports en ligne entre le 18 novembre et le 17 décembre 2024 en visitant la page Parlons Transport au <https://parlonstransport.ca/parlons-en-rapports-environnementaux-projet-voie-contournement-ferroviaire-lac-megantic> ou en envoyant vos commentaires par courriel à [TC.InfoLacMegantic.TC@tc.gc.ca](mailto:TC.InfoLacMegantic.TC@tc.gc.ca).

**Activités récentes****Mises à jour du projet**

À l'été 2024, Transports Canada a réalisé un inventaire terrain pour valider la superficie des milieux humides touchés par le projet. Les relevés satellitaires estimaient les pertes à 66 hectares à l'automne 2023, mais la nouvelle estimation découlant des visites sur le terrain prévoit plutôt des pertes d'environ 33 hectares. Nous avons également installé de l'équipement (pointe filtrante) pour mesurer le niveau d'eau souterraine dans les milieux humides situés à l'extérieur de l'emprise dans les zones d'influence potentielle à long terme du projet à l'automne 2024. L'équipement surveillera les répercussions environnementales potentielles pendant 10 ans après la fin des travaux. Cela fait partie du Plan de suivi des milieux humides du projet.



Photo : Pointe filtrante avec boîtier de protection (crédit photo CIMA+)

**Comité de concertation**

Le 24 septembre dernier, des représentants de Transports Canada ont participé à une autre réunion du Comité de concertation à Lac-Mégantic. Lors de cette rencontre, Transports Canada et des représentants de Services Publics et Approvisionnement Canada ont rencontré les maires des municipalités de Frontenac, Lac-Mégantic et Nantes. Nous avons réalisé d'importants progrès au cours des derniers mois, grâce à la collaboration étroite entre nos partenaires et toutes les parties prenantes impliquées.

**INFORMATION**

Pour toute question, veuillez communiquer avec nous par téléphone au 819-237-9475 ou par courriel au [TC.InfoLacMegantic.TC@tc.gc.ca](mailto:TC.InfoLacMegantic.TC@tc.gc.ca).

